

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2417

Attribution d'une subvention d'investissement à l'Association crèche Saint-Bernard pour l'équipement d'accueil petite enfance «Boulevard», sis 171 boulevard de la Croix-Rousse à Lyon 4e, pour la réalisation de la 1re tranche des travaux de réhabilitation - Approbation et autorisation de signature de la convention d'investissement correspondante

Direction de l'Enfance

**Rapporteur :** Mme REYNAUD Blandine

<b>SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016</b>
------------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2417 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT A L'ASSOCIATION CRECHE SAINT-BERNARD POUR L'EQUIPEMENT D'ACCUEIL PETITE ENFANCE «BOULEVARD», SIS 171 BOULEVARD DE LA CROIX-ROUSSE A LYON 4E, POUR LA REALISATION DE LA 1RE TRANCHE DES TRAVAUX DE REHABILITATION - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'INVESTISSEMENT CORRESPONDANTE (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Crèche Saint-Bernard » gère trois équipements de Petite Enfance d'une capacité totale de 144 places d'accueil réparties comme suit :

- Boulevard : 171, boulevard de la Croix-Rousse à Lyon 4<sup>e</sup>, agréé pour 56 places ;
- Melba : 61, rue Chazière à Lyon 4<sup>e</sup>, agréé pour 57 places, dont 35 en accueil collectif et 22 en accueil familial ;
- Vaucanson : 15 rue Vaucanson à Lyon 1<sup>er</sup>, d'une capacité de 31 places.

L'Association contribue ainsi au renforcement du dispositif d'accueil des enfants de 0 à 4 ans dans les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements et coopère à la politique de la Ville de Lyon relative à la Petite Enfance.

Ces trois équipements d'accueil du Jeune Enfant exercent leurs activités dans des locaux mis à disposition par la Ville de Lyon.

L'Association souhaite s'engager dans la réhabilitation et le réaménagement de l'équipement « Boulevard », édifié par la Ville de Lyon en 1868, comme l'autorise la convention d'occupation des locaux signée avec la Ville en 1995 pour une durée de 25 ans et approuvée par délibération n° 1995/4651 du 15 mai 1995. Cette convention stipule que l'Association devra prendre entièrement à sa charge la totalité des travaux locatifs et du propriétaire liés aux logements de fonction.

L'Association emploie actuellement 54 salariés à temps plein. Le projet de l'Association concerne le réaménagement du 2<sup>e</sup> étage pour y installer les locaux du personnel afin de respecter les obligations réglementaires en matière de conditions de travail et améliorer les conditions d'accueil des enfants.

L'Association sollicite donc l'attribution d'une subvention d'investissement pour une première phase des travaux de réhabilitation qui débute en 2016 et qui consiste :

- au désamiantage des locaux ;
- au changement des fenêtres du 2<sup>e</sup> étage ;
- à la pose de voilages sur la terrasse ;

- à la pose de stores au niveau du 1<sup>er</sup> étage.

Une deuxième phase des travaux est envisagée en 2017 et concernera les aménagements intérieurs.

L'Association présente un budget d'investissement de 85 367 € TTC pour ces premiers travaux, avec une subvention attendue de la CAF de 35 000 €

Il vous est proposé de participer à hauteur de 30 % du montant des investissements de l'Association « Crèche Saint Bernard », soit une subvention exceptionnelle d'investissement d'un montant de 25 600 € pour ces travaux. Une part d'autofinancement de 30 % est laissée à la charge de l'Association.

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « tous arrondissements – Mobilier et petits aménagements pour crèches ».

Par délibérations n° 2015/825 du 19 janvier 2015, n° 2015/1470 du 28 septembre 2015 et n° 2015/1724 du 17 décembre 2015, le Conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 425 200 € pour cet équipement pour l'année 2015 et de 341 600 € pour la première tranche de la subvention de l'année 2016.

Les conditions et modalités de versement de la subvention sont formalisées par la convention jointe au rapport.

Vu la délibération n° 1995/4651 du 15 mai 1995 ;

Vu la convention cadre du 5 janvier 2015 ;

Vu la convention de mise à disposition des locaux du 25 novembre 1995 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 4<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention exceptionnelle d'équipement de 25 600 € est allouée à l'Association « Crèche Saint-Bernard » pour la réalisation des travaux du site « Boulevard » sis 171 boulevard de la Croix-Rousse à Lyon 4<sup>e</sup>.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Crèche Saint-Bernard » est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme ENGESTION, opération ENGEQUIP et seront imputées sur l'article 20422, fonction 64, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- année 2016 : 25 600 €

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Blandine REYNAUD